



*Communiqué de presse du 16 juin 2011*

## *PROGRAMME D'APPUI AUX PETITES ENTREPRISES*

M. Mohamedou Ould Mohamed Mahmoud, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM), et M. Lainé, directeur de l'Agence française de développement (AFD) à Nouakchott, ont signé le 16 juin une convention de financement destinée à financer un programme d'appui aux petites entreprises, dont la maîtrise d'ouvrage sera confiée à la CCIAM. Cette signature s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur de France en Mauritanie, Michel Vandepoorter.

Le développement du secteur privé constitue en effet une haute priorité pour les autorités du pays. L'accès au crédit et la formalisation constituent un enjeu majeur pour la croissance et le développement des petites entreprises mauritaniennes, ayant un impact direct sur la création de richesses et d'emplois durables.

C'est dans ce cadre que la CCIAM et l'AFD ont noué un partenariat afin de mettre en place un projet pilote dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux financements bancaires des petites entreprises.

La subvention de 500 000 euros soit environ 192 millions d'Ouguiyas accordée par l'AFD permettra de financer un programme de formations et d'accompagnement en faveur des petites entreprises locales, en vue de structurer et professionnaliser leur demande en services financiers.

Cet appui s'articule avec les autres actions en faveur du secteur privé qui ont été développées suite au discours du Président de la République française au Cap et dont bénéficie la Mauritanie : mise en place du fonds de garantie ARIZ 2, politique volontaire de prise de participation et de prêts aux entreprises privées et notamment aux institutions financières, création du fonds d'investissement FISEA.

Enfin, ce projet contribuera plus globalement à la mise en place au sein de la CCIAM d'une offre de services aux entreprises, lui permettant ainsi de jouer pleinement son rôle de chambre consulaire.

---